

Familles pionnières de Ste-Marie - introduction

Thomas-Jacques Taschereau, né en 1680 à Tours en France, arrive à Québec en 1726 comme secrétaire du nouvel intendant Claude-Thomas Dupuy. Celui-ci retourne en France en 1728 et Thomas-Jacques, qui épouse en janvier 1728 **Marie-Claire Fleury**, fille de Joseph et Claire Jolliet, n'y retourne qu'en 1729. Il est de retour en 1732 comme trésorier de la marine et des troupes en Nouvelle-France. À ce titre, il s'occupe des finances de la colonie et il est nommé au conseil supérieur en 1735. Il obtient du gouverneur en 1736 une seigneurie de 3 par 2 lieues (14,4 par 9,6 km) de chaque côté de la rivière du Sault de la Chaudière en même temps que son beau-père Joseph Fleury et son beau-frère François Rigaud de Vaudreuil. Ces concessions sont confirmées par le roi en 1737. La région prend le nom de Nouvelle-Beauce dès 1739.

C'est Joseph Fleury, un homme d'affaires qui développe la seigneurie de Deschambault depuis au moins 20 ans, qui prend en mains les débuts des seigneuries en Beauce et fait ouvrir un chemin longeant la rivière à partir du Sault de la Chaudière. Il commence bien sûr par sa seigneurie (St-Joseph) située au centre où il fait construire à compter de 1738 une maison seigneuriale, des bâtiments de ferme, un moulin et une chapelle. Il engage Noël Bonhomme dit Beaupré pour arpenter en décembre 1737 et mai 1738 son domaine et des terres des 2 côtés de la rivière à St-Joseph. Celui-ci revient en Beauce en novembre 1738 cette fois pour arpenter le domaine Taschereau et des terres de chaque côté de la rivière à Ste-Marie puis en juin 1740 pour arpenter des terres à Ste-Marie, St-Joseph et Beauceville. Beaupré utilise le nom de Ste-Marie de la Nouvelle-Beauce en 1740. Dès 1738, des colons s'établissent à Ste-Marie. Il y a 9 baptêmes et 3 décès de 1738 à 1743 et 7 baptêmes et 3 décès en 1744, considérée comme l'année de fondation de Ste-Marie car le prêtre inscrit alors Ste-Marie dans ses actes.

Le **domaine du seigneur Taschereau** de 12 arpents sur 2 lieues de profondeur est situé sur la rive nord-est de la rivière là où une vaste plaine s'étend avant le coteau. Cette plaine est inondée régulièrement ce qui assure la fertilité du sol. En plus, nul besoin de la défricher ce qui accélère sa mise en culture. La même raison amène les premiers colons à choisir des terres offrant de larges plaines où l'herbe haute abonde.

Les prêtres missionnaires qui se succèdent à St-Joseph desservent toute la Beauce jusqu'en 1766 lorsque Jean-Marie Verreau choisit de s'établir à Ste-Marie pour desservir la Beauce. Une chapelle de 60 par 22 pieds en bois y existe depuis 1754 à côté du cimetière établi en 1748 sur la terre donnée à la fabrique en 1746. Un presbytère neuf, bien plus confortable que celui de St-Joseph, est construit en 1767. Après la construction de la chapelle Ste-Anne en 1778 par la famille Taschereau, le curé Verreau fait remplacer la chapelle en bois par une église en pierre de 120 par 48 pieds terminée en 1783. À partir de ce moment, Ste-Marie a son prêtre et St-Joseph a le sien. Après 1810, Beauceville a aussi le sien.

Les pionniers de Ste-Marie sont en majorité de la 3^e génération au Québec, c'est-à-dire que leur grand-père a immigré en Nouvelle-France. La localisation des terres détenues par ces pionniers se fait grâce aux voisins indiqués dans les contrats de concession, d'achat ou de donation. Les numéros de lot indiqués dans le texte sont tirés de la liste des censitaires en 1788. Ils sont différents dans la liste préparée en 1809 pour partager la seigneurie entre les héritiers de Gabriel-Elzéar Taschereau, fils de Thomas-Jacques. La mise en place d'un cadastre en 1883 marque l'arrivée de numéros de lots officiels auxquels les contrats font ensuite référence.